

Vivre à La Roquette

ACTUALITÉ - p 3
- Restauration scolaire,
du nouveau !

DOSSIER 1 - p 4-5
- Brigade de
l'environnement

DOSSIER 2 - p 6-7
- C'est l'été, soyons
prudents !

VIE COMMUNALE - p 10
- Investissement 2017
- ALSH

DOSSIER 3 - p 12-13
- Trions le verre

VIE ASSOCIATIVE - p 11
- Caravane du sport

Juin - juillet 2017

www.laroquettesursiagne.com

n°79





MOT DU MAIRE

Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

Ce numéro 79 de «Vivre à La Roquette» contient exceptionnellement trois dossiers sur des sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur : la sécurité, le tri des déchets et la qualité de vie.

L'été arrive, avec son ciel bleu, son soleil, mais aussi avec son lot de risques. Les moustiques qui nous gâchent la sieste, les nuisibles qui s'attaquent à nos plantations, sans compter la canicule et les risques d'incendie. Pages 6 et 7 vous redécouvrirez les précautions à prendre pour protéger notre qualité de vie à tous.

Autre dossier important : le tri des déchets. Dans l'article «triez le verre» pages 12 et 13, nous essaierons de vous convaincre de mieux trier ce matériau qui est recyclable à l'infini. Même préoccupation dans le dossier «sécurité», pages 4 et 5 où vous découvrirez le rôle nouveau donné à nos ASVP pour constituer une véritable brigade de protection de notre environnement.

Enfin, nous n'avons pas pu résister à publier un extrait d'un courrier du président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, qui fait honneur à notre bulletin municipal, qui est promu pour l'occasion dans la rubrique «ils sont formidables...». Il est entièrement réalisé en interne par les élus et le service communication qui tiennent à ce qu'il vous apporte un maximum d'informations utiles.

Bon été à tous, soyez prudents et éco-citoyens.

André Roatta

Maire

Vice-président du Pays de Grasse

OÙ TROUVER «VIVRE À LA ROQUETTE» ?

Saint Jean : Bibliothèque,

Boulangerie «Pains et Gourmandises»

Pont d'Avril : «Station service du Béal»

Village : Boulangerie du Village

Et bien sûr à la Mairie

Couverture : deux ASVP en train d'analyser la provenance d'un dépôt sauvage.

ILS SONT FORMIDABLES «VIVRE À LA ROQUETTE»

Ce n'est pas nous qui le disons, mais le président de Pays de Grasse, Jérôme Viaud, dans un courrier du 7 avril.

...«C'est avec un grand intérêt que j'ai lu le magazine «Vivre à La Roquette» N° 78 que vous m'envoyez régulièrement...

Je tiens tout particulièrement à vous féliciter pour la qualité de la présentation, la clarté des propos, la pertinence des thèmes abordés et surtout la valorisation de nos projets au bénéfice de vos administrés»...

NDLR : Ce n'est pas la première fois que VALR est plébiscité, mais nous remercions notre président pour sa reconnaissance des efforts réalisés



par l'ensemble des élus et le service communication, pour essayer de rendre notre bulletin municipal vivant, informatif et attractif, tout en engageant un minimum de moyens.

C'est vous qui le dites !

Mail de D. P.

Cette administrée nous a envoyé des photos exceptionnelles, prises le 3 mars, d'une cigogne contrainte de se poser dans son jardin à cause d'une pluie battante. Preuve que la Roquette est une commune accueillante...



UNE NOUVELLE GESTION POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Bienvenue : Joël Schwartz

Joël Schwartz de la société Elior a pris ses fonctions de chef de cuisine le 18 avril. Père de 3 enfants, c'est un grand sportif : 2^e DAN de judo, course à pied.

Ses valeurs : la famille, les traditions autour d'une cuisine de terroir. Il aime la bonne cuisine et la convivialité qui l'entoure.

Né à Strasbourg, dans une famille de restaurateurs, il y fréquente l'école hôtelière. Il fait son service militaire à l'Elysée comme responsable du cabinet des ministres. Il commence sa vie professionnelle dans un restaurant gastronomique à Strasbourg. Après un passage au Parlement européen, puis au centre de formation des apprentis de Strasbourg, il quitte son Alsace natale pour les Alpes-Maritimes, à 33 ans. Après son passage au Majestic, il décide de rejoindre ELIOR pour préserver sa qualité de vie familiale.

Il a à cœur de mettre ses compétences professionnelles au service de la population Roquetanne et de transmettre aux enfants «*le bien manger*» par une cuisine familiale.

Deny Auger, notre chef de cuisine depuis vingt ans est parti à la retraite en avril. Parmi les différentes solutions qui se présentaient pour son remplacement, celle qui a été retenue après une étude approfondie des diverses options possibles, est l'externalisation de la gestion de la cuisine centrale et l'abandon du contraignant marché alimentaire. A l'issue d'un marché public, c'est la société ELIOR qui a été retenue.

Ce choix comporte de nombreux avantages :

- le marché alimentaire était très contraignant et très coûteux. Il ne permettait pas de choisir les producteurs locaux et était favorable aux grosses entreprises européennes.

- son abandon permettra d'améliorer la qualité des repas : la priorité sera donnée aux produits frais d'origine française, l'approvisionnement auprès des producteurs locaux sera privilégié ainsi que l'augmentation de la présence du bio dans les entrées, la viande et les poissons. Enfin, il y aura plus de «fait maison» pour proposer une cuisine de type familiale,

- une redynamisation de la fonction pédagogique de la cuisine avec des animations adaptées aux enfants et en lien avec les projets éducatifs sera mise en place,

- l'externalisation de la partie administrative chez ELIOR permettra au chef de cuisine et au personnel d'être beaucoup plus présents auprès des enfants, de développer une meilleure écoute et la prise en compte de leurs besoins spécifiques,

- la baisse attendue des coûts, liée à l'abandon du marché alimentaire et à la fourniture chez les producteurs locaux, permettra une stabilité des prix des repas pour les familles.

Sinon, ce changement, qui ne concerne que la gestion de la cuisine centrale, sera imperceptible pour les enfants. Les repas seront toujours réalisés sur place, l'équipe de la cuisine reste la même, ainsi que les locaux et le matériel.

La société ELIOR est connue pour sa très bonne prestation auprès des écoliers de Pégomas. Notre chef, M. Schwartz, qui a pris ses fonctions le 18 avril, sera en relation étroite avec celui de Pégomas.



Voisins Vigilants

Le samedi 8 avril, la première réunion de quartier du chemin des Bastides s'est déroulée en présence du délégué de quartier : Lucien Bruno. Onze riverains étaient présents et ont pu dialoguer avec le chef de la police municipale, Gilles Weber et Gilles Bargis.

C'est Vito Lentini qui assurera le rôle de référent «**Voisin Vigilant**» pour le quartier des Bastides.

Le rôle de référent «voisin vigilant» est de constituer un relai de proximité entre les habitants du quartier et la police municipale pour signaler toute présence suspecte ou tout agissement inhabituel.

Cette structure de proximité est la meilleure protection contre les cambriolages et autres incivilités.

Si vous souhaitez mettre en place ce système dans votre quartier, contactez la police municipale ou votre délégué de quartier pour organiser la réunion d'information.

POLICE MUNICIPALE
938 avenue de la république
«Hameau Saint Jean»
Tél. : 04 93 93 28 27



La police municipale de La Roquette comptait jusqu'en 2016 six policiers municipaux, suite au départ de l'un d'eux, il a été décidé de le remplacer par 2 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique), qui ont un rôle différent des policiers municipaux.

En effet, les ASVP sont en charge du contrôle du respect des règles de stationnement, en particulier des zones bleues, de la surveillance des entrées et sorties d'écoles, du visionnage des caméras en cas d'infraction aux règles de station-

*respect
des
règles*

nement ou de dépôt sauvage et de missions particulières fixées par le chef de police : mise en place des marchés hebdomadaires, surveillance de points sensibles, filtrage lors de manifestations...

Ils assurent donc des missions complémentaires à celles des policiers municipaux et les soulagent de tâches répétitives, pour leur permettre de se consacrer totalement à la sécurité des administrés.

Devant la montée des incivilités : dépôts sauvages, jets de déchets sur la voie publique, non-respect des consignes de collecte des déchets : containers ventouses en bord de route ou sortis n'importe quel jour, gravats ou déchets

UNE BRIGADE NOTRE ENV

POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

verts déposés dans les bacs à ordures ménagères au lieu de les apporter en déchetterie... les élus ont décidé de donner une mission spécifique de police de l'environnement aux ASVP et d'en recruter un troisième pour constituer une brigade de l'environnement.

Les ASVP seront donc plus particulièrement en charge de la surveillance (et de la répression) de ces incivilités, en particulier des dépôts sauvages, ainsi que du respect des règles environnementales : haies débordantes sur la voie publique, débroussaillage ou déboisement sauvage, jets de mégots et autres bouteilles sur la voie publique, déjections canines...

Rappelons qu'ils sont assermentés et susceptibles de verbaliser les «abonnés aux incivilités». Ils seront équipés de scooters, de façon à pouvoir exercer une surveillance rapprochée de l'ensemble du territoire de la commune.

Après de nombreuses années de pédagogie, en particulier dans «Vivre à La Roquette», cette démarche marque la volonté des élus d'adopter une tolérance zéro vis-à-vis des incivilités, effectuées par une infime minorité, qui pourrissent la vie de tous et dégradent notre environnement.

STATIONNEMENT le poumon du commerce

Parking du Hameau de Saint Jean

Ce parking est intégralement en zone bleue et places arrêt minute, pour permettre un accès facile aux commerces. Compte tenu de sa saturation en fin de journée et à la demande des commerçants, les horaires sont élargis :
8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
samedi de 8 h à 12 h.



Parking de l'Ecole Saint Jean

Ce parking est totalement squatté par des voitures ventouses (co-voiturage...). A partir de la rentrée scolaire, il sera lui aussi mis en zone bleue de façon à permettre une dépose plus facile des enfants et un accès aux commerces voisins.

Vidéo verbalisation

Certains parents qui déposent des enfants à l'école des Oliviers et à Saint Jean se garent de façon anarchique, créant des situations dangereuses. Nous rappelons que ces écoles sont protégées par des caméras et qu'elles permettent la vidéo verbalisation. A bon entendeur...

Opération Tranquillité vacances

Depuis 2004 l'opération tranquillité vacances est opérationnelle sur la commune de la Roquette . Le service de la police municipale a enregistré depuis cette date entre 160 à 200 dossiers par an. L'efficacité de cette opération d'intérêt public n'est plus à démontrer, car depuis sa mise en service, soit depuis 10 ans, aucune propriété sous contrôle n'a été cambriolée.

Il s'agit d'un service de contrôle renforcé de votre habitation pendant vos vacances. La police municipale et la Gendarmerie opèrent des rondes régulières, à des heures différentes, de jour, comme de nuit, la semaine et le week-end, pour surveiller spécifiquement les habitations inscrites à ce dispositif.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de vous inscrire et de remplir un formulaire auprès de la police municipale. Ensuite vous n'avez qu'à prévenir de vos absences prolongées, votre habitation sera surveillée.

Vous désirez plus de précisions concernant l'Opérations Tranquillités Vacances, n'hésitez pas à contacter votre police municipale :

Tél : **04.93.93.28.27**

police@laroquettesursiagne.com

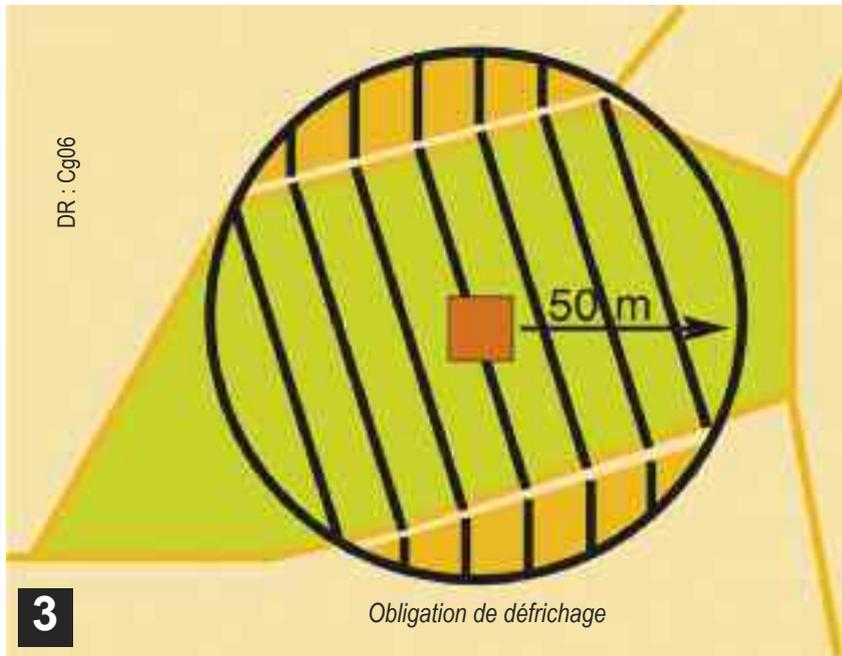




1



2



3

Obligation de défrichage

gatoire dans les zones de PPRIF (Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt) depuis 2009, c'est-à-dire dans toute la partie collinaire, 100 mètres autour des habitations dans les zones rouges, 50 mètres dans les zones bleues.

Que faire en cas de canicule ? (1)

Attention aux personnes âgées, particulièrement sensibles à la chaleur ! Avec l'âge, elles transpirent moins. Or, pour lutter contre la chaleur, il n'y a que la transpiration qui stabilise la température.

Recommandations particulières :

- appeler régulièrement les personnes de son entourage pour leur donner des nouvelles.
- s'inscrire sur les registres de la mairie afin de bénéficier d'un suivi personnalisé lors des fortes chaleurs, service valable également pour les personnes handicapées.
- boire abondamment même lorsque l'on n'a pas soif (au moins 1,5 litre d'eau par jour).
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et maintenir sa maison fraîche (fermer les volets et les fenêtres la journée, les ouvrir le soir s'il fait plus frais) ;
- si urgence, appeler son médecin traitant ou le SAMU en composant le 15.

C'est l'été, soyons prudents !

Brûlage des végétaux (2)

Le brûlage des végétaux comporte un risque de propagation de brindilles enflammées et de pollution aux particules fines. Il est préférable de broyer les branchages sur place ou de les apporter en déchetterie.

Le brûlage des végétaux est encadré par l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 qui précise qu'il doit se dérouler entre 10 h et 15 h 30 et ne brûler que des végétaux secs, si le vent est inférieur à 20 km/h et à proximité d'une prise d'eau. Attention à ne pas enfumer vos voisins.

RAPPEL : Le brûlage est strictement interdit entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre.

Débroussaillage (3)

La suppression des végétaux secs est la meilleure parade contre la propagation des incendies. Le débroussaillage est obli-

ADRESSES UTILES

• **S.D.I.S.** - 140, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny B.P. 99 - 06271 Villeneuve-Loubet CEDEX - Tél. **04 93 22 76 00**

• **O.N.F.** Office National des Forêts
62, route de Grenoble - B.P. 3286
06205 Nice CEDEX 3 - Tél. **04 93 18 51 51**

• **D.D.T.M.** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
B.P. 3003 - 06201 Nice CEDEX 3 - Tél. **04 93 72 72 72**

• Vous pouvez télécharger les plaquettes de conseils et consignes sur le site du conseil départemental 06 - www.cg06.fr



C'est l'été, luttons contre les nuisibles !

Moustiques, en particulier *aedes albopictus* : (5)

Principal lieu de développement : tout réceptacle potentiel d'eau, trou ou cavité.

Mesure à prendre : évacuer toute eau stagnante.

Renseignements : www.albopictus.eid-med-org

Charançon – papillon palmivore (6)

Nous avons abordé la lutte contre ce prédateur, qui a déjà détruit plus de 10 % des palmiers dans le sud est dans les VALR N° 71 (p 3), 73 (p 5), 77 (p 4 – 5).

La prévention est efficace : pose de piège à phéromone, traitements bio & nématodes. Mais si le palmier est infesté, il constitue une véritable menace pour l'environnement, car il contient plusieurs centaines de larves qui donneront naissance à de nouveaux charançons. Il faut donc le faire abattre et brûler par une entreprise agréée (liste en mairie)

Site : sral-83.draaf-paca@agriculture.gouv.fr .

Pour tout renseignement tél. : **04 94 35 22 84**

www.fredonpaca.fr

Frelon Asiatique (7)

Si vous constatez la présence d'un nid de ce frelon à pattes jaunes, surtout, n'y touchez pas et appelez le service du Conseil Départemental qui enverra un spécialiste diagnostiquer s'il s'agit de cette espèce et qui opérera la destruction du nid. tél. : **04 97 18 73 55**

sites internet : frelon-asiatique@departement06.fr

Il est possible de télécharger la fiche de signalement sur le site www.departement06.fr

Chenilles processionnaires (4)

Elles font leur nid de soie blanche dans les pins et représentent un danger important pour les enfants et les animaux du fait de leur pouvoir urticant. En cas de contact, prendre une douche tiède et laver les habits à 60°. Si réaction, contactez votre médecin ou votre vétérinaire.

Il existe des pièges à installer dans les pins.

Xylella fastidiosa

Cette bactérie attaque les végétaux, y compris l'olivier. Si vos végétaux dépérissent rapidement du fait de Xylella, il n'y a pas de traitement curatif. Il faut arracher les spécimens contaminés, y compris les racines et les brûler.

Renseignements : Serge Gaverol à la chambre d'agriculture tél. : **04 93 18 45 41**

La mairie tient à votre disposition un dossier contenant les formulaires, les articles de presse et de Vivre à La Roquette à l'accueil, ainsi que des dépliants d'information.



Réunion «Sommeil de l'Enfant»

Mardi 28 mars, l'équipe des «Grillous» et mesdames Féret et Caracache du relais départemental petite enfance, ont animé une table ronde sur le thème du sommeil du petit enfant. Une vingtaine de parents ont bénéficié de leurs conseils pertinents.



Carnaval des 3 écoles

Le samedi 18 mars, les associations de parents d'élèves des trois écoles se sont associées et ont invité les enfants de tous les groupes scolaire à participer à un grand carnaval dans les rues du village. Une grande réussite ayant réuni de nombreux participants.



Pâques à la crèche «Les Grillous»

Décorations, peintures, collage, confection de paniers et chasse aux œufs pour les tout-petits de la halte garderie ! Les enfants de la crèche familiale, les assistantes maternelles et l'équipe des Grillous se sont retrouvés autour du stade pour un goûter et une chasse aux œufs dans la nature....



Sortie Leï Messugo

A l'occasion de cette escapade varoise à Tourves le 10 mars, une douzaine d'adhérents ont pu déguster un excellent méchoui, lors d'un déjeuner spectacle «Cabaret», suivi d'un après-midi dansant. Dépaysement, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.



Concert de Frédéric Viale

C'est au profit de l'association «Les Boubous» que Frédéric Viale a organisé généreusement un concert qui rassemblait quinze musiciens de talents et une chanteuse. Ce fut une superbe soirée Jazz qui s'est clôturée par un Bœuf musical époustouflant.

Coordonnées association : Association les Boubous
Site www.lesboubous.com
Mail asso.lesboubous@gmail.com
Tel : 06.64.43.89.75





Fête patronale de la Saint Georges

La St Georges et sa daube traditionnelle ont réuni un grand nombre de villageois. L'ambiance était festive, animée par le DJ Rongère, les danseurs envahirent la piste tout l'après-midi.



Vernissage exposition de peinture avril

L'association bulgare Boukvarché a présenté deux artistes de talent, Miroslava Valchanova «Miky» et Plamen Penov, nous laissant entrevoir la magie de l'art bulgare.

SENIORS

Coaching santé pour les seniors

Le service Prévention Santé de l'Assurance Maladie et la Mutualité Française ont proposé gratuitement un programme composé de 16 ateliers collectifs animés par des professionnels de la santé. Pendant 4 mois, 1 fois par semaine, nos seniors volontaires ont apprécié à l'Espace Culturel et Sportif, ce programme de remise en forme :

atelier 1 : manger, bouger pour protéger mon cœur

atelier 2 : équilibrer mes repas

atelier 3 : bouger en toute confiance

atelier 4 à 16 : apprendre à travailler son sens de l'équilibre.

Animés par un éducateur sportif, une diététicienne, un kinésithérapeute, gageons que nos seniors en ont retiré un bénéfice certain.



Atelier «mémoire» seniors

La mémoire fait partie intégrante de la personnalité, cependant certains facteurs peuvent dégrader ses performances comme : le surmenage, l'anxiété, la déprime, certains médicaments ou même une retraite mal préparée.

Dans le but de maintenir cette faculté, la mutualité française organise des ateliers mémoire gratuits, ouverts aux plus de 60 ans. A La Roquette, cet atelier s'est tenu du 04 avril au 30 mai, les mardis, à la salle des marronniers.

Une dizaine de Roquettans ont ainsi pu bénéficier de ces neuf séances.

Bénédicte Rondeau, psychologue clinicienne, a proposé tout au long du stage une méthode préventive, des exercices pour stimuler, développer et renforcer les mécanismes de mémorisation et des explications pour dédramatiser les symptômes souvent confondus avec la maladie d'Alzheimer.



Repas de printemps CCAS

Soleil radieux et comme toujours ambiance très conviviale pour les 120 seniors qui se sont retrouvés samedi 13 mai pour partager tous ensemble le repas offert par le CCAS.



FINANCES

Investissements 2017 : pas de répit !

Malgré les difficultés financières liées à la baisse des dotations, la municipalité poursuit sa volonté d'entretien et d'équipement de la commune pour le bien-être de tous.

Les réalisations les plus importantes prévues en 2017 sont les suivantes :

- élargissement, création d'un trottoir et éclairages d'une partie du chemin des Roques
- remplacement de 58 % des éclairages public par des lampes LED moins énergivores ;
- réfection du collecteur d'eaux usées, de la conduite eau potable et enfouissement des réseaux chemin de Cravesan (de Dandon à Pallanca) ;
- chemisage du collecteur d'eaux usées chemin de Laveine ;
- création d'un padel supplémentaire et réhabilitation de l'aire de jeux d'enfants à la base de loisirs ;
- réfection et mise aux normes handicapés de l'arrêt de bus de Dandon ;
- réfection de la chaussée impasse du Moulin ;
- réfection de la toiture et des façades de la maison «Etable» ;
- remplacement des chaises, tables, sono, vidéo et éclairage de la salle des Marronniers ;
- poursuite du plan triennal de la mise aux normes PMR des bâtiments ;

- sécurisation des écoles contre les risques d'intrusion (plan Vigipirate)
- interconnexion des bâtiments communaux en fibre optique
- réfection et fermeture des locaux poubelles (Domaine des Cysts, Ecole vieille et Bastidasse) ;
- clôture en fer forgé jardin des mariés ;
- réfection sol souple école du village ;
- création d'une salle des maîtres et réfection des stores à l'école Saint-Jean ;
- réhabilitation de l'ancien dojo pour l'accueil des associations.



Jeux d'enfants base de loisirs - à remplacer

ENFANCE - A.L.S.H.

Vacances de printemps : la nature s'éveille

Pour ces vacances scolaires de printemps, les enfants de l'Accueil de Loisirs «Les Petits Loups» avaient rendez-vous à l'école des Oliviers.

Le thème était : «Au printemps, la nature se réveille !». Les enfants ont pu profiter des beaux jours avec des sorties à la base de Nature de Fréjus, le long du Béal, à l'Accrobranche de Grasse, dans le parc du Mercantour Alpha Loup et sans oublier la base de loisirs de La Roquette-sur-Siagne.

Les animateurs avaient mis en place des activités manuelles florales et colorées, y compris un géant arc-en-ciel fabriqué de toutes pièces par les enfants.

Les enfants ont aussi manipulé la terre, planté, arrosé et vu le déroulement progressif d'une plantation avec l'atelier «potager». Sans oublier l'intervention au centre, de Julie de l'association «Les compagnons de route» où ils ont pu caresser, peigner, nourrir des lapins, des cochons d'Inde et une tortue de terre.

Le centre s'est terminé sur une note gourmande avec un goûter à haute teneur en chocolat.



«CLUB ADOS» - 12 À 14 ANS

Le «Club ados» à destination des collégiens de 12 à 14 ans fonctionnera du **10 juillet au 4 août**.

Inscription dès à présent (places limitées). auprès de Magali Amitrano, directrice de l'ASLH Les petits loups. par email : lesoliviers@laroquettesursiagne.com ou par téléphone : **04 93 49 25 61** - plus d'informations sur le site www.laroquettesursiagne.com

NOUVEAU

C^{ie} théâtre Antonin Artaud

«**Surprenantes destinées**», un spectacle proposé par les Ateliers Enfants et Ados.

Côté enfants, comme le dit notre jardinier, ils sont beaux les légumes «la silhouette craquante, la fesse rebondie»...

Mais la vie des légumes est-elle aussi idyllique qu'il y paraît ?

Côté ados, les stylos, feutres, crayons, machine à écrire ont aussi fort à faire devant la concurrence de l'ordinateur. Quel stratagème vont-ils inventer pour «garder leur place et ne pas se retrouver au chômage» ?

Et pour finir en apothéose 2 jeunes gens se rencontrent pour «honorer un contrat». les conséquences de leur engagement va vous laisser sans voix ...

Samedi 10 juin à 20 h 30 – Médiathèque Saint Jean –
888, avenue de la République - Tarif : **10 €** -
Réservations : **06 12 59 47 43**



La Fête du Foot au S.O.R.

Samedi 8 avril, 300 enfants se sont éclatés, ballon au pied et sous un beau soleil, sur la pelouse du stade J. Ferrero, lors d'un grand tournoi pour la catégorie U10/U11! Pas moins de 24 équipes étaient présentes. Une mention spéciale aux italiens de l'AC OSPEDALETTI qui ont découvert le foot à 8. Autant dire qu'ils ont vite apprivoisé cette pratique.

Lundi 1^{er} mai, ce sont 250 petits footballeurs des catégories U8 et U9 qui se sont affrontés. 32 équipes étaient présentes. Au niveau sportif, chaque équipe a effectué 6 matches de 10 minutes, pas de classement (et surtout pas de finale) pour éviter la "championnite".

Un grand bravo au SOR qui réunit des plateaux de jeunes impressionnants. Félicitations aux arbitres, aux "délégués" présents et aux 2 jeunes assistants (des U13 du SOR) qui ont ainsi pu appréhender les spécificités de l'arbitrage.



La caravane du sport à La Roquette, mardi 18 juillet

Le 18 juillet de 10 h à 16 h, la 16^e édition de la «**Caravane du sport**» fera escale à La Roquette à la base de loisirs. Cet événement est organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Conseil Départemental. Il a pour objectif principal de faire découvrir, de façon ludique, les différentes disciplines sportives aux jeunes de 4 à 15 ans.

Cette journée se déroulera sur notre magnifique base de loisirs, avec la participation de nombreux sportifs de haut niveau. Plus de vingt disciplines seront représentées : athlétisme, badminton, escrime, trampoline, hockey sur gazon, judo, karaté, pétanque, tennis... Tout au long de la journée, il sera possible de s'inscrire sur place, un passeport sera délivré qui permettra de participer aux activités gratuites.

A **16 h 30** aura lieu la remise des prix. Des ateliers citoyens seront aussi organisés : «les gestes qui sauvent» par le SDIS, «la prévention des conduites addictives», «la sensibilisation au tri sélectif»...

Bref, une journée découverte dédiée au sport dans une ambiance conviviale. Renseignements : **04 92 47 62 62** Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes.





TRIEZ LE VERRE : ÉCONOMIQUE E

Sur le territoire de CAPG, nous trions seulement une bouteille sur deux, ce qui fait que nous ne recyclons que 24 kg de verre par habitant (26 à La Roquette !), contre 42 kg produit par habitant en France. Le Pays de Grasse s'engage à fond dans la promotion du tri du verre en développant les points de collecte et en déployant une campagne de sensibilisation en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Protéger l'environnement

Le verre qui n'est pas recyclé met environ 4000 ans à se dégrader dans l'environnement. S'il est jeté dans les ordures ménagères, il est soit mis en décharge et ne se dégradera pas, soit incinéré et se transformera en résidu vitrifié, qu'il faudra transporter en décharge avec les mâchefers.

Dans tous les cas, c'est catastrophique pour l'environnement, alors que dans les usines de recyclages, le verre issu de la collecte sélective (calcin) représente jusqu'à 95% des composants réintroduits dans sa fabrication, il est donc le matériau recyclable par excellence !

- la limitation de rejet de CO2 dans l'atmosphère : chaque tonne de calcin enfournée permet de réduire d'environ 400 kg les émissions de CO2 ;
- la préservation des ressources naturelles, puisqu'une tonne de verre recyclée permet l'économie de 700 kg de sable de rivière et de 600 l d'eau, et permet la production de 2 138 nouvelles bouteilles.
- la diminution du volume des déchets ménagers puisque le verre représente le matériau le plus lourd dans notre poubelle grise.



Un gouffre financier pour le contribuable

Saviez-vous que, ne pas trier votre verre alourdit aussi significativement votre feuille d'imposition ? Avec moins de 50% du verre recyclé sur le territoire, le coût de traitement du verre non trié représente en 2016 près de 400 000 €, coût assumé par le contribuable dans sa taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Quand on sait que traiter une tonne de verre s'élève à 10 € contre 156 € pour nos ordures ménagères, mieux vaut adopter ce réflexe qui profitera à tous et avant tout à votre porte-monnaie ! Et c'est sans compter avec la recette perdue de 23 € la tonne non payée par le transformateur. (VALR N° 78 p 121)



Sa valorisation présente de nombreux avantages :

- l'économie d'énergie, puisque le verre recyclé fond à température moins élevée que les matières premières naturelles, donc consomme moins d'énergie,

Le tri du verre, simple et plus accessible

Le recyclage du verre s'est beaucoup simplifié. On dépose uniquement dans les bornes vertes les emballages tels que les bouteilles, les bocaux et les flacons bien vidés. Tous les autres objets en verre, vaisselle,

UN GESTE SIMPLE T ÉCOLOGIQUE

miroirs, verre plat n'ont pas la même composition chimique et doivent être valorisés en déchèterie.

Nous disposons de 13 colonnes de tri du verre dans la commune (*voir plan*), dont une adaptée aux handicapés et aux enfants située à l'entrée du parking Ferrero.

Quand recycler devient un geste solidaire

Depuis 2014, le Pays de Grasse entretient un partenariat avec la Ligue contre le cancer.

«3,05 € par tonne sont reversés à la Ligue contre le cancer»

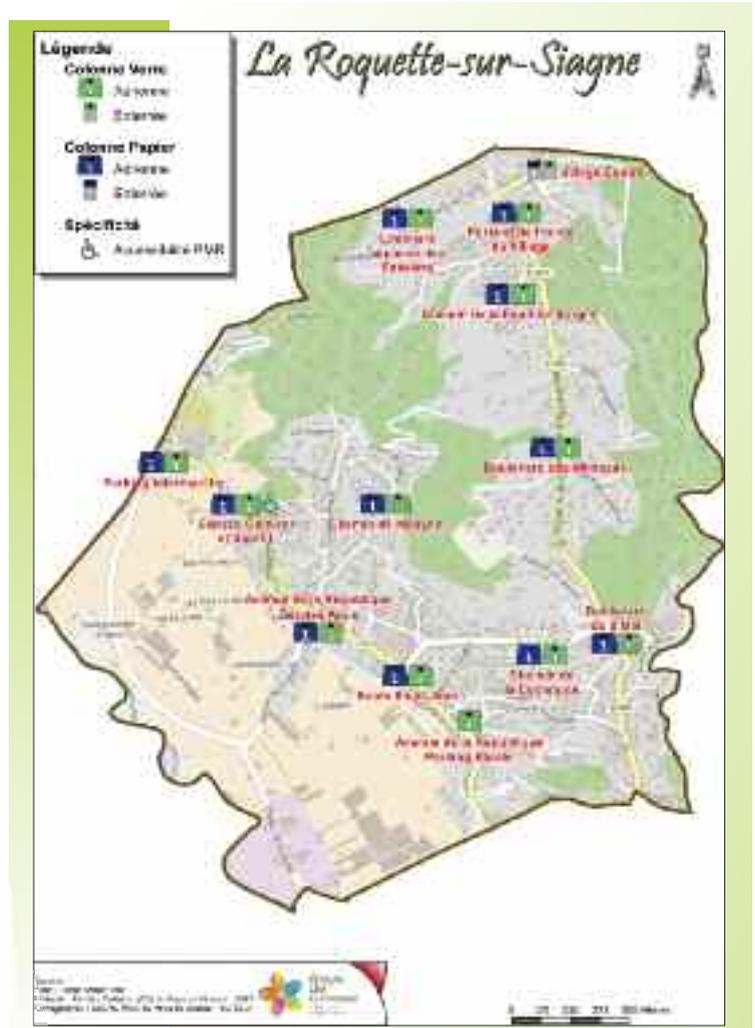
Pour chaque tonne de verre recyclée, 3,05 € sont reversés à l'association, soit 8 061 € en 2016.

En participant à cette collecte sélective, vous contribuez au financement d'équipes de recherches, d'opérations en faveur des malades et de leurs proches, aux campagnes de prévention des dépistages auprès du grand public.

Matériau propre, facilement stockable chez soi et dont le tri est accessible à tous, on a toutes les raisons de se mettre au verre !
(et de participer ainsi à l'économie circulaire).



Colonnes de tri - Stade Joseph Ferrero



LE CARNET

Mars - Avril 2017

NAISSANCES

ROLIN Lucy
GERBAUD Maël



MARIAGES

- LAUNAY François-Xavier
et PARIS Elodie
- BERNARD Julien et
LAPERROUSAZ Carole



DÉCÈS

LIBERTI Pascal
RECUBERT Florence
veuve KOZIELLO
DALMASSO Jean
PREYNAT Claudine épouse
JARRICOT
GIRAUDO Raymond
GROUT DE BEAUFORT
Geneviève veuve LAVAL
CARO Martine épouse
REYNETTE

BENNE ENCOMBRANTS



La benne destinée à récupérer les encombrants, **uniquement des particuliers de La Roquette** (hors gravats et matériaux de construction) est placée en face du 845 boulevard du 8 mai. Afin d'éviter les dépôts par les professionnels, elle sera désormais mise en place, sous contrôle d'un agent de surveillance de **8 h à 10 heures** les mercredis des semaines paires.

- 14 ; 28 juin et 12 ; 26 juillet.



Nouvelle entreprise spécialisée dans la fabrication d'enseignes de magasins (lambequins lumineux).

STORE LED - SARL BH ERA

202 Traverse de Laveine

Bureau : 04 93 90 81 41 Portable : 06 69 14 17 13

www.storeled.fr

Retrouvez les sur Facebook et Instagram



(Association de défense contre les nuisances aériennes)

Faites plus de bruit que les avions : portez plainte !

Un avion vous survole, passe trop bas, fait trop de bruit, ne respecte pas la trajectoire, vous êtes excédés par toutes ces incivilités : portez plainte auprès de l'aéroport de Cannes-Mandelieu.

Pour cela, l'ADNA (Association de Défense contre les Nuisances Aériennes) vous facilite la tâche et a créé un lien simple à télécharger sur votre portable, permettant d'envoyer, très facilement, une plainte motivée.

Rendez-vous sur le site de l'association : www.adna06.fr dans la rubrique «plaintes» et laissez-vous guider.



Ou flashez le QR Code suivant pour vous rendre sur le site

Pourquoi porter plainte ?

Parce que cela permet à l'aéroport de retrouver le pilote et de le dissuader de recommencer

Pourquoi porter plainte via le site de l'ADNA ?

L'ADNA centralise les plaintes, et fait régulièrement le point avec les autorités compétentes. L'évolution et la dispersion du nombre de plaintes est un marqueur important de la diminution ou non des nuisances dues à l'aéroport.

C'est un argument majeur pour contraindre l'aéroport à respecter ses engagements en termes de diminution de nuisances.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Judi 1^{er} juin à 18 h 30

Espace St Jean - Salle des Marronniers



TRANSPORTS

SILLAGES : Nouvelle ligne 18

Sillages a inauguré la nouvelle ligne 18 qui relie Pégomas (Place Parchois) à Mandelieu (Centre commercial de la Canardière). Elle dessert : La Fénerie – Le Collège des Mimosas – Capitou – Décathlon.

Bien qu'elle ne passe pas (encore) par La Roquette, il existe une correspondance à partir de Pégomas, avec la ligne 16 qui dessert déjà La Roquette-sur-Siagne, ce qui peut intéresser les personnes qui doivent se rendre à Mandelieu, en particulier pour les élèves du collège des Mimosas.

Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue.
Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.

Parole aux élus de l'opposition

Parole aux élus de la majorité

Chères Roquettanes, Chers Roquettans,
 Nous évoquions dans le précédent «Vivre à la Roquette» que notre pays allait connaître des semaines d'agitation avant de mettre en place un président et une nouvelle assemblée.

La première étape est franchie avec un président qui a obtenu 66% des suffrages au second tour, même si ce score ne reflète pas la réalité du paysage politique de la France.

Pour notre commune qui compte 4226 électeurs inscrits, les 2 candidats du second tour ont réuni pratiquement le même total de voix :

1487 pour Emmanuel Macron (44.92% des votes exprimés)
 1477 pour Marine Le Pen (44,62% des votes exprimés).

Mais il faut le noter qu'il y a eu 346 votes blancs et nuls et 916 personnes n'ont pas voté. Cela représente quand même 30 % des électeurs de notre commune.

La deuxième étape de cette recomposition du paysage politique français aura lieu les 11 et 18 juin avec les deux tours des élections législatives. C'est seulement à l'issue de ce scrutin que l'on connaîtra le programme et les méthodes de gouvernement qui s'appliqueront.

«Qui va prendre le pouvoir ? Les grands singes, les hommes politiques, ou les robots ?». C'est le titre du livre passionnant de Pascal Picq, maître de conférences au Collège de France. Nous restons pour notre part convaincus que l'humain et notre environnement devront être au centre des préoccupations des gouvernants.

La Commune
 Lors du dernier conseil municipal le 23 mars 2017, nous n'avons pas voté l'augmentation de nos impôts locaux en donnant les raisons de notre position et notamment la non-prise en compte de certaines propositions et observations de notre part pour l'éviter ou la limiter.

En ce qui concerne le terrain Ferragnon, une présentation aux élus de trois projets a eu lieu et nous avons constaté que certaines demandes avaient été prises en compte.

Mais depuis, nous n'avons pas eu d'éléments nouveaux sur ce projet important tant sur le plan financier que pour notre cadre de vie.

Nous espérons avoir très prochainement des précisions sur ce projet.

Soyons tous et toutes attentifs mais agissons tous ensemble pour que cela soit mieux demain.

«Unis pour La Roquette» et ses représentants au conseil municipal. Christian Ortega, Colette Blanchard, Raymond Albis, Marie-Danièle Leroy, Rudy Morand - ortegalaroquette2014@gmail.com

Chères Roquettanes, chers Roquettans,

Lors du dernier conseil municipal plusieurs sujets importants ont été abordés :

- la présentation du budget communal intégrant les taux des taxes (habitation, foncière). Bien que faible (0,8 point), nous n'avons pas voté la hausse nécessaire à l'équilibre du budget préparé par l'équipe majoritaire ; en effet nous pensons que certains travaux proposés ne sont pas nécessaires et que leur économie rendrait inutile la hausse des impôts : il s'agit, par exemple, des travaux d'élargissement du chemin des Roques et des études préparatoires aux constructions sur les zones NA4 et 5 (Meayne).

- l'urbanisation du terrain Ferragnon : Comme nous l'avons expliqué durant le conseil municipal, nous nous attendions à voir passer un appel à projet de recherche de Concepteurs/Promoteurs lancé par le propriétaire du terrain (l'Etablissement Public Foncier) et guidé par les exigences de notre commune intégrant le plus possible les souhaits de ses habitants. Nous pensions que ce serait l'occasion de faire un travail de professionnel, porté par la puissance de l'EPF, une large concertation visant à faire un projet exemplaire en termes de qualité environnementale encadré par une démarche de labélisation (exemple Quartier Durable Méditerranéen). Il semblerait que ce ne soit pas du tout le cas puisque il s'agit maintenant de racheter le terrain (!!!) et de confier le projet aux promoteurs qui se sont déjà présentés par ...le bouche à oreille.

Et monsieur Ortega de conclure «...il n'y a pas d'autre solution...» Va comprendre... Une chance qu'il y ait eu 10 candidats ; nous avons demandé au maire de présenter les 3 meilleurs projets à la population.

- Le vote du Plan Local d'Urbanisme : Nous avons voté contre le PLU car nous voulions marquer notre opposition aux projets de très forte densification rendus possibles à Meayne, Ferragnon, et au village et que nous considérons que les remarques émises par les Roquettans n'ont pas été suffisamment considérées. Mais maintenant nous craignons que l'annulation de ce PLU par les services de l'Etat où par un recours contentieux ne conduise à l'application des règles du Règlement National d'Urbanisme (RNU) bien plus perméables à la forte urbanisation dont nous ne voulons pas.

Stanislas KOZIELLO et son équipe de «J'aime La Roquette»

Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

Moralisation de la vie politique

Lors de cette campagne présidentielle, combien de fois avons-nous entendu : «il faut moraliser la vie politique». Vaste sujet, dans lequel on englobe la totalité des élus, qu'ils soient parlementaires nationaux, élus régionaux ou locaux.

Certes, de nombreuses pratiques ont été améliorées depuis plusieurs décennies, en particulier pour le financement des partis politiques (rappelez-vous les affaires Urba...). La transparence aussi progresse : déclarations de patrimoine des ministres, des candidats... Mais il reste beaucoup de chemin à parcourir en France, en particulier par rapport aux pays d'Europe du Nord. Les mauvaises habitudes sont tenaces et il est rare que les bénéficiaires d'avantages indus votent des lois pour y mettre un terme.

A noter au passage que les abus ne sont pas uniquement du côté des élus, mais que certaines catégories de fonctionnaires ont su profiter des largesses de certains élus, pour obtenir des avantages tout à fait indécents. Telles administrations ne travaillent que 32 h... telle autre a obtenu quatre mois de congés ou que les primes de nuit soient aussi versées à ceux qui ne travaillent que de jour !! Et c'est le contribuable qui paie...

Et quid des «petits élus» des petites communes ? A La Roquette, le maire ne perçoit que 442 € par mois, au lieu des 2 200 € auxquels il pourrait prétendre. Ce qui permet d'indemniser un plus grand nombre d'élus, les adjoints touchant environ 550 € et les conseillers municipaux délégués environ 350 € par mois. On est loin des «avantages» choquants de certains cumulards...

De plus, ces indemnités modestes servent aussi à rembourser les frais de déplacements, de parkings, de restaurants... Car le budget réception du maire et celui des élus ont été supprimés à la Roquette depuis 2008 et chaque élu paie pour ses invités sur ses indemnités, pas aux frais du contribuable.

S'il reste du chemin à parcourir pour que notre classe politique nationale adopte des pratiques moins choquantes, les élus des petites communes sont plus des bénévoles que des profiteurs.... Et ils en sont fiers !

Les élus de la majorité

Juin

EXPOSITION AGNÈS LACOMBE
 peintre, sculpteur du 1^{er} au 30 juin
 du lundi au vendredi de 8 h à 16 heures
Vernissage vendredi 2 juin à 18 h 30
 Mairie - salle des mariages.

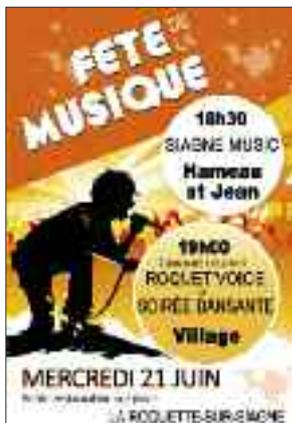


CONCERT «CANTIFOLIA»
 Vendredi 2 juin à 20 heures
 Eglise d'Auribeau-sur-Siagne
 Organisé par l'Association A.C.V.S..
 Tél. : 04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.fr



THÉÂTRE «SURPRENANTES DESTINÉES»
 proposé par l'atelier enfants - ados de la C^{ie} Antonin Artaud
 Samedi 10 juin à 20 h 30
 Médiathèque Saint-Jean - 888 av. République
 Cie Antonin Artaud - Tél. : 06 12 59 47 43

FÊTE DE LA MUSIQUE
 Mercredi 21 juin
 18 h 30 - Siagne Music - Hameau St Jean
 19 h 00 - Concours de chant «Roquet'Voice» -
 suivi d'un bal - Place José Thomas - Village
 Organisé par la mairie - service culturel
 Tél. : 04 92 19 45 00



FEUX DE LA SAINT-JEAN
 Samedi 24 juin à 19 heures
 Place Joseph Pallanca
 Organisé par Animations Roquette
 Tél. : 06 64 89 98 73

TOURNOI LA ROQUETTANE
 «TRIPLETTE CHOISIE»
 Dimanche 25 juin à 10 heures
 Place Joseph Pallanca
 Organisé au profit de l'Association Adrien
 Tél. : 06 37 18 18 16

SPECTACLE DE DANSE «SCHEMAS 5.0»
 Lundi 26 juin à 20 heures
 Espace culturel et sportif du Val de Siagne
 1975 avenue de la République
 Organisé par la Formation professionnelle du
 Millenium Dance Center
 Tél. : 06 18 33 89 77 / 06 61 65 11 17

Juillet

ANNIVERSAIRE «40 ANS DU S.O.R.»
 Samedi 1^{er} juillet toute la journée
 Stade Joseph Ferrero
 Organisé par le Stade olympique roquetan
 Tél. : 06 01 39 24 78 - sor-foot@orange.fr

EXPOSITION DE PEINTURE
 Elèves de l'Atelier Artistique Provençal
 du 3 au 28 juillet
 du lundi au vendredi de 8 h à 16 heures
Vernissage vendredi 7 juillet à 18 h 30
 Mairie - salle des mariages.

ROUTE DES ARTS - EXPOSITION
 Dimanche 9 juillet de 10 h à 18 heures
 Espace culturel et sportif du Val de Siagne
 Organisée par la mairie - service culturel
 Tél. : 04 92 19 45 00

THÉ DANSANT
 Dimanche 9 juillet à 14 h 30
 Espace culturel et sportif du Val de Siagne
 Organisé par l'Amicale du personnel de la mairie
 de Pégomas - Tél. : 07 50 92 67 93

CONCERT «AZUR BIG BAND DE NICE»
 Jeudi 13 juillet à 21 heures
 Espace culturel et sportif du Val de Siagne
 Organisé dans le cadre des Soirées Estivales du
 conseil départemental 06 - **GRATUIT**

14 JUILLET - FÊTE NATIONALE
 18 h 30 - Dépôt de gerbe monument aux morts
 19 h 00 - Apéritif Maison des associations
 19 h 30 - Repas et bal (place Pallanca)
 ½ coquelet, pommes de terre et ratatouille confec-
 tionné par la cuisine municipale (Vous munir des
 entrées, fromages, desserts ainsi qu'assiettes et couverts)
 participation 5 €. **gratuit**
 Jeux et structures pour enfants : **gratuit**
 Organisé par la municipalité.
Inscription obligatoire repas, à partir du 26 juin en
 mairie. Service animations : tél. 04 92 19 45 18



CARAVANE DU SPORT
 Mardi 18 juillet de 10 h à 16 heures
 Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne
 Organisée par le C.D.O.S. des Alpes Maritimes
 Tél. : 04 92 47 62 62 (programme détaillé P.11)

PROGRAMME MÉDIATHÈQUE

JUIN :

La nature ça nous gagne ! Vivement les sorties !
 L'été, le temps des balades, des découvertes,
 des créations au naturel ...

Tables thématiques :

- «Le Parc régional des Préalpes d'Azur»
- «Transhumances...»

Exposition de photographie : du 2 au 16 juin
«On vous dit Patou...» prêtée par le PNR des
 Préalpes d'Azur. Valentine Guérin habite dans
 le petit village médiéval de Tourrettes-sur-loup,
 éleveuse de brebis et passionnée par son mé-
 tier. Ellen Teurlings habite le même village, pho-
 tographe tout aussi passionnée. Lors d'une
 rencontre avec Valentine, est née l'idée de par-
 tager la vie quotidienne de bergère et d'en té-
 moigner en photos.

JUILLET - AOUT

«Comme la Nature est belle.

Tables thématiques :

- «Les paradis terrestre, nature et paysages insolites»
- « Beautés marines... »

Les aventuriers de la mer : quand les grands ex-
 plorateurs océanographiques nous dévoilent les
 fonds sous-marins...

Médiathèque St Jean - 888 av. de la République
 Tél. : 04 92 19 10 60

LE COIN DES POÈTES



*L'année en pleine jeunesse nous comble de
 promesses.
 Avec tendresse le soleil nous caresse.
 Laissons notre âme se fondre dans
 l'allégresse...*

*Dans le charivari de la vie le temps se fait joli.
 Juin vivifie, inspire, fortifie.*

*Portés par cette embellie soyez curieux,
 ouvrez les yeux.*

*Coquelicots et bleuets se font la belle au
 près.*

*Aux vergers, en émotion rougeoient les
 coeurs-de-pigeon.*

*Les potagers font les beaux avec leurs
 coeurs d'artichauts.*

*Sous le ciel des Dieux les jours
 s'éternisent.*

*En d'autres horizons les lueurs frisent.
 La Saint-Jean brille de mille feux.*

*"La petite reine" se pousse du col sous le
 regard des tournesols.*

*Les pompiers enflamment les pistes de
 danse.*

*En pétarades avec éclats, couvrant les
 flonflons des bals, des bouquets d'artifices
 éclaboussent la nuit festive nationale.*

Philippe Borodine